

14ème législature

Question N° : 102736	De Mme Brigitte Allain (Non inscrit - Dordogne)	Question écrite
Ministère interrogé > Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales		Ministère attributaire > Cohésion des territoires
Rubrique >aménagement du territoire	Tête d'analyse >zones de revitalisation rurale	Analyse > centres-bourgs. perspectives.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Brigitte Allain interroge M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur l'action de son ministère en matière de revitalisation des centres-bourgs. Logements vacants dans les centres villes, disparition des commerces de proximité, diminution du nombre d'habitants, grignotages des espaces agricoles par des aménagements commerciaux en périphérie, de plus en plus de citoyens pâtissent de ce délitement et les élus locaux sont confrontés à de nouveaux problèmes. Constatant que la désertion continue dans de nombreuses villes moyennes et rurales, elle s'interroge sur l'action du ministère de l'aménagement du territoire. Quelle a été l'action du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire en faveur de la dynamisation des centres villes et de la limitation de l'étalement commercial en zone périphérique ? Elle lui demande également quels sont les résultats et les enseignements du programme expérimental de revitalisation des centres-bourgs lancé en 2014.